Un ennuyé de 1219, 69. — Il s'agit sans doute d'une donation entre vifs. Vous pouvez révoquer pareille donation dans la forme dans laquelle vous l'avez faite. Il faudrait d'ailleurs nous donner des indications plus précises si vous vouliez des renseignements plus détaillés.

J. A. N° 120. — Actuellement, vous devez payer.

Un lecteur ennuyé, 53.833. — 1. Oui. — 2. Adressez une demande au directeur de l'enregistrement des domaines et du timbre, 18, rue Gauthier de Châtillon, à Lille. — 3. Oui, sinon faites-le expulser.

Française d'abord, 1530. — Votre mère devra adresser une demande sur timbre à un franc, au ministère de la Justice. Sa demande, qui contiendra l'engagement de payer les droits de sceau (175 fr.25) qui énumèrera ces titres à une remise, pourra être déposée à la Préfecture.

Un sans travail. — Non, vous ne comptez pas 18 mois de service effectif.

Un poilu de 92. — Oui, vous avez droit à quatre palmes mensuelles

Madame J. D. P., lectrice du « Réveil ». — Le propriétaire ne peut imposer aucune augmentation si votre beau-frère a demandé, par huissier, la prorogation de deux ans et s'il reste d'ailleurs réellement locataire de l'immeuble. La commission paritaire serait compétente pour apprécier si votre beau-frère peut toujours être considéré comme locataire.

Un candidat socialiste des élections municipales. — Votre compte nous paraît exact.

Crapouillot, 177e Rég. — 1. Six mois après votre démobilisation, l'exonération cesse. — 2. Faites immédiatement proroger votre location par un huissier.

Cigette. — Demandez la prorogation par ministère d'huissier : vous éviterez ainsi l'augmentation de loyer.

Ill. Lapin XX. — 1. Vous devez payer depuis le 15 septembre 1919. — 2. Oui, depuis le 15 septembre 1919. — 3. Non, si vous demandez la prorogation, par huissier.

Une lectrice fidèle, 2202. — Ecrivez au greffier de la commission cantonale des dommages de guerre. Il vous enverra un modèle. — Vous pouvez également vous adresser à un huissier.

Un propriétaire qui pleure, 213. — 1. Oui. — 2. Au directeur de l'enregistrement, au chef-lieu du département. — 3. Rien. Il s'agit en effet d'une location verbale.

Clément 1909. — 1. Oui. — 2. Oui, il s'agit d'une nouvelle location.

A. B. O. W., N 3230. — 1. Oui. — 2. Adressez-vous au juge de paix qui le fera expulser.

W. L. J. Un poilu ennuyé, N° 173. — 1. Le propriétaire ne peut vous expulser avant deux ans. S'il s'élève une difficulté, voyez le président de la commission arbitrale. — 2. Vous devez payer depuis fin septembre 1919.

Un vint' d'octer, 100. — 1. Oui. — 2. Non. Toutefois, si l'augmentation est considérable, vous pouvez signaler les agissements du propriétaire au Parquet. Le propriétaire pourra être poursuivi pour spéculation illicite sur les loyers.

Un lecteur du « Réveil », Esther Zéphyr, H. B. — 1. Oui si votre femme a touché l'assistance aux femmes en couches. — 2. Au préfet.

Un exploité par Fassurance. — Le siège de la caisse départementale se trouve à la préfecture du Nord, à Lille. Le secrétaire de mairie pourrait également vous donner des renseignements ou recevoir vos souscriptions.

R. T. R. L. — 1. Oui. — 2. Souvent en effet les conditions générales stipulées en tête de la police prévoient un intérêt de retard.

Un lecteur du « Réveil », avril 1896, 7. — Envoyez à la sous-préfecture de Béthune votre déclaration et votre demande d'avance.

Suzanne, 20. — 1. Oui. — 2. Au procureur de la République, à Douai.

A. J., Valenciennes. — Vous devez continuer à payer. — Voyez la commission arbitrale en ce qui concerne les sommes versées antérieurement.

Madame qui n'est jamais contente, Vieux-Condé, 12. — Vous n'avez droit à aucune indemnité de l'Etat de ce fait. Vous devrez supporter cette augmentation de dépenses.

H. 22-17, M. G. P. J. 24-22. — Vous n'avez pas droit au complet civil ni aux 52 francs.

Nénette désolée. — 1. Oui. — 2. Non. — 3. Il est trop tard pour réclamer ce secours si aucune demande n'a été introduite avant le 23 octobre dernier. — 4. La famille peut réclamer l'allocation annuelle renouvelable d'ascendant si les parents sont de nationalité française et âgés de plus de 55 ans pour la mère et de plus de 60 ans pour le père.

Un chauffeur épatant, W. — 1. Oui. — 2. Oui. — 3. Ecrivez au sous-secrétaire d'Etat de l'administration de la guerre, 16, rue Saint-Dominique, à Paris.

Une petite sans papa, 144. — Il faut demander la reconnaissance judiciaire de votre enfant. Adressez une requête au président du tribunal civil.

C. P. L., 195, Auchel. — Faites une demande à la mairie avant le 15 janvier prochain.

Pour ma petite, 1.2 3. — Oui, il faudra un délai de dix mois à dater du mois de février. Il n'est pas vraisemblable qu'il intervienne une modification sur ce point.

5 juillet sans viq. — Non.

Dubois Rudent. — Oui, si vos parents ont fait établir un dossier à la mairie avant le 23 octobre 1919.

Une ennuyée du M. D. S. — 1. Ecrivez de nouveau au procureur de la République ; mais ce retard s'explique en raison du nombre considérable des demandes de l'espèce. — 2. Adressez une réclamation à la sous-préfecture. Mais vous ne pourrez toucher tant que votre mariage n'ait été dissous par le divorce.

Je voudrais savoir, N° 24. — Si, il faut que vous fassiez complétement la déclaration des dommages de guerre. Procurez-vous à la mairie les formules nécessaires.

E. B., N° 41. — 1. Oui, ils pourraient en réclamer la moitié s'il n'existait pas d'enfant. — 2. Oui, si l'avoir des futurs en vaut la peine. — 3. Variable suivant l'importance des biens des futurs.

Lucien, Léon, Louis. — 1. Ecrivez au directeur de l'enregistrement, 18 rue Gauthier de Châtillon, à Lille. — 2. Reportez-vous à notre numéro du 28 décembre où vous trouverez un article sur les loyers qui vous renseignera.

A. P. J., 18. Je voudrais savoir. — 1. Vous ne pouvez rien réclamer à ce sujet au titre des dommages de guerre. — 2. Vous devez payer.

Un vieux poilu, 615. — Il s'agit des avances sur dommages de guerre. Si vous avez subi des dommages de ce genre, procurez-vous à la mairie une formule de demande d'avance que vous enverrez à la sous-préfecture après l'avoir remplie.

Juliet de T. Alg. — Vous n'avez droit qu'à une prime mensuelle.

Un impatient de la Madeleine. — 1. Cela dépend des dépôts. — 2. Adressez une réclamation au général commandant le 1er corps d'armée, 14, rue Négrier, à Lille.

J. L., 5, fille-mère. — 1. Non. — 2. Oui. — 3. Vous pouvez réclamer le secours des réfugiés. — D'autre part, adressez directement au ministre de la Guerre une demande en vue d'obtenir le secours prévu en faveur des compagnes de militaires tués.

Bolcheviste sollicite, 32. — Vous ne pouvez prétendre à aucun rappel à ce titre.

E. A. M. V. H., 14. — 1. Envoyez un extrait de mariage, un certificat de bonnes vie et mœurs et un certificat de vie de l'enfant à l'appui de votre demande. — 2. Aucune pièce. Cette prime sera mandatée d'office par la préfecture si votre femme a touché l'assistance aux femmes en couches. — 3. Non. L'allocation ne commencera à courir que du jour de l'incorporation. — 4. Adressez-vous à l'Etat-Major de la subdivision, 28, place aux Bleuets.

Madame O. P. V. Z., 58-32. — 1. Ils pourraient dans ce cas, réclamer la part de leur mère. — 2. Oui.

Une lectrice du « Réveil du Nord » bien ennuyée, 492. — 1. Vous devez la totalité des intérêts échus s'il s'agit d'un prêt hypothécaire. — 2. Oui, en totalité. — 3. Qu'il adresse une réclamation au sous-secrétaire d'Etat de l'administration de la Guerre, 16 rue Saint-Dominique, à Paris. — 4. Il devra en réclamer le remboursement au titre des dommages de guerre. Il trouvera des formules de déclarations à la mairie.

Tire au flanc. — 1. Il peut le demander, le conseil de révision appréciera. — 2. Envoyer une demande au préfet.

Une ignorante, 129. — 1. Pécule : 1400 francs ; secours immédiat : 150 francs ; pension : 1200 fr. — 2. Le tuteur. — 3. C'est au tuteur qu'il appartient de poursuivre le remboursement des dommages de guerre pour les enfants.

Dorlou. — Vous ne pouvez que réclamer le pécule (1000 francs). — L'allocation renouvelable d'ascendant n'est attribuée à la mère que si elle a au moins 55 ans.

Un poilu du 220. — 1. Non, car vous n'avez pas 18 mois de service effectif. — 2. Oui, si vous avez restitué vos effets militaires avant de partir en sursis.

Travailleurs, unissons-nous. — 1. Oui, écrivez au tribunal des pensions (greffe du tribunal civil de Lille). — 2. Non.

Un vieux poilu sceu, 260. — Vous n'avez pas droit à l'allocation dont il s'agit.

Maurice 2. — 1. Au service de reconstitution à Compiègne. — 2. Oui. — 3. Même procédure que pour la première demande.

La quine et Gatou sont les deux plus jolies. — Indépendamment de votre déclaration (que vous avez faite), il faut demander des avances. Procurez-vous à la mairie des formules réglementaires.

Arthur Mons-en-Barœul. — Vous n'avez pas droit à la prorogation. Il s'agit en effet d'une location commencée pendant la guerre, et les lois sur les loyers (9 mars 1918 et 25 octobre 1919) ne sont pas applicables.

Une assidue, 18.22. — Adressez une demande de naturalisation au ministre de la Justice (sur papier timbré à 1 fr.). Cette demande pourra d'ailleurs être envoyée ou déposée au bureau militaire de la Préfecture. Le montant des frais est de 175 fr. 25. Mais vous pourrez obtenir une remise si votre situation le justifie. Faites une demande de remise en même temps que votre demande de naturalisation.

Un lecteur assidu. Me Denis, N° 15. — Si son engagement a été régulièrement souscrit, il n'est pas résiliable. Néanmoins, comme il s'agit là d'un cas intéressant, vous feriez bien d'écrire au ministre de la guerre (direction de l'Infanterie, 2e bureau), en exposant la situation.

A. P., N° 31, Seclin. — Vous n'avez droit à aucune prime mensuelle pour la durée de votre séjour aux mines.

Où sont les belles promesses ? — On ne peut imposer à cette administration, d'une manière formelle, l'obligation de vous embaucher. — Toutefois, il est certain que cette administration tiendra compte de vos titres.

Plaqué par sa progéniture, H. B., 83. — Non, il faut toujours, dans les affaires de ce genre, une décision expresse du tribunal civil.

B. B., Aix, 74-78. — 1. Oui, c'est la loi du 24 juin 1919. Adressez une demande au préfet. — 2. Votre femme n'a pas droit aux secours.

Un délaissé de Courrières. — Voyez le juge de paix. Mais la déclaration d'accident a-t-elle été faite en temps voulu ?

L. R. W. — Il y a eu un abus certain dans la commune que vous signalez. Vous ne pouvez vous prévaloir de cet abus pour bénéficier d'un régime analogue.

Cocorico, A. M., 17. — C'est une victime civile. Il peut réclamer une pension en vertu de la loi du 24 juin 1919. Il adressera sa demande au préfet.

Une personne qui désire s'instruire. — Pour que l'arrangement subiste, il faudrait que le frère chez qui habite la mère subvint à l'entretien de sa mère quand elle l'aura quitté. Il serait d'ailleurs indispensable qu'il se mît d'accord avec ses frères et sœurs avant de faire quoi que ce soit.

Un démobilisé qui n'a pas de chance. — Il s'agissait sans doute d'un transfert d'allocation militaire. Dans ce cas il serait indispensable d'obtenir un certificat de radiation. Réclamez de nouveau cette pièce à La Rochelle.

Victime de la bureaucratie militaire, Bruay. — Vous n'avez en effet droit qu'à cinq primes (à partir du jour de votre passage dans la réserve).

Bruay. Un chien enragé, M. J. H. V. — Ecrivez au préfet. Vous avez droit tout au moins à un secours en vertu de la loi du 24 juin 1919.

X.-l-Mire et sa jeune femme, 9992. — 1. Non, il faudrait tout d'abord provoquer la réunion d'un conseil de famille. — 2. Voyez pour cela le juge de paix. — 3. Les paiement seront effectués entre les mains du tuteur. — 4. Non. — 5. Vous pourriez notamment vous adresser à la librairie Taillandier, rue Esquermoise, à Lille.

Un chasseur qui en pense, 1-18. — Vous avez droit à 8 primes à quinze francs. — 2. Au capitaine trésorier de votre dernier dépôt.

V., 42, maladie du pays. — 1. Oui. — 2. Nous ne le pouvons vous le garantir. — 3. A la sous-préfecture de Béthune. — 4. Oui. — 5. 967 fr. 50 plus 140 francs (secours de rentrée) plus 210 francs (secours de foyer). — 6. 3000 francs au maximum.

Un poilu qui veut savoir, N° 128. — Ecrivez au sous-secrétaire d'Etat de l'administration de la Guerre, 16, rue Saint-Dominique, Paris.

Gros Louis n'est pas content, N° 27. — 1. Non, si le locataire habitait la maison avant la guerre et s'il a demandé la prorogation de bail de deux ans à laquelle il a droit, malgré la vente de l'immeuble. — 2. Vous-même avez également droit à la prorogation.

Un acharné poilu du « Réveil », N° 77, A. L. B. — Il s'agit d'une nouvelle location. Le nouveau propriétaire pourra, comme l'ancien, vous donner congé en observant les délais établis par l'usage des lieux.

Mistinguette l'explosive Carpentier et sa bande. — Oui, écrivez au préfet.

Estrée noire blanchie. — Voyez une banque qui vous communiquera tous documents utiles.

Un intéressé, 428. — 1. Oui. — 2. Non, les sursitaires n'y ont jamais droit pendant la durée de leur sursis.

J. O. Réfugié à Auchy-les-Hesdin. — Au sous-intendant militaire, à Arras.

Offres & Demandes d'Emplois

ON DEMANDE POUR LILLE JEUNE HOMME de 15 à 16 ans, pour travail secondaire de bureau. — Réponse aux lettres G. S. W.

MOULEUR. — Garnisseur pour fonderie de cuivre est demandé chez M. CATRY, 12 bis, rue des Bouchers, Lille. 2630.

On demande un **OUVRIER** ou **DEMI-OUVRIER FERBLANTIER** connaissant le radiateur autos si possible. Bien payé. THIOULOUSE, 54, rue Basse, LILLE. 2629.

SERVANTE-CUISINIÈRE, active, est demandée chez Docteur, boulevard de la Liberté, 116 bis, Lille. Gages début 80 fr. Ni enfants ni lessive. 6343

On demande BONNE A TOUT FAIRE, sachant cuisine, pour maison bourgeoise, deux maîtres. Ecrire références et prétentions à M. DUPY, 27, avenue Chevreul, à **Bois-Colombes** (Seine). Pressé. 970.

CONFECTIONS. — Ouvrières sont demandées pour tabliers, corsages, peignoirs. — DUPONCHEL, 7 bis, boulevard Papin, Lille. 2625.

CHARRONS. — On demande de bons ouvriers. S'adresser chez LEGROUX, à **Pont-à-Vendin** (Pas-de-Calais). 2627.

TAILLEURS. — On demande demi-ouvriers et bon apprenti, **rue Mexico, 58, Lille.** 2626.

JEUNE FEMME, libre de 9 heures à 3 heures, cherche ménage, **chemin des Alouettes, 62, Fives** (près du Mont-de-Terre). 2628.

STÉNO-DACTYLO. — Jeune fille, 15 ans, sérieuse, recherche place débutante dans bureau ou administration. — Réponse A. F. 26, place d'Armes, **Valenciennes**, bur. du « Réveil ». 11546.

On demande BON EMPLOYÉ DE BUREAU, libéré du service militaire. — Réponse au bureau du journal aux lettres R. D. 6342.

COUVREURS. — Bons ouvriers sont demandés **rue de Thionville, 24, Lille.** 2624.

ON DEMANDE : 1° **Chauffeur d'auto** habitant de préférence Marais-de-Lomme ou Canteleu. — 2° **Forgerons, ajusteurs.** — Se présenter USINE ELECTRICITE ET GAZ DU NORD, rue Hégel, à **Lomme.**

FEMME DE CHAMBRE, 22 ans, bonnes références, libre au 1er février, cherche place, Lille ou environs. — Ecrire : CARON Désiré, 1 bis, boulevard Arago, **Barlin** (Pas-de-Calais). 2598.

Assurances Incendie et Acc. demande **AGENTS GENERAUX** et **CANTONAUX**. Ecrire : « LA SAVOYARDE », 39, rue de **Moscou**, PARIS.

On demande de bons ouvriers MENUISIERS et **CHARPENTIERS.** — S'adresser à M. RAINGUEZ Georges, fosse 21 des Mines de Courrières, à **Harnes** (Pas-de-Calais). 2615.

On demande **BONS OUVRIERS PLOMBIERS-ZINGUEURS**, 47, rue de FIVES, LILLE. 2623.

JEUNE HOMME, 28 ans, 5 ans service automobile aux Armées, demande place chauffeur, camion ou tourisme. Réponse au bureau du Journal, aux lettres R. E. M. 2622.

ON DEMANDE 1 bon ouvrier nickeleur, 1 bon ouvrier émailleur sachant filer, des ouvriers au courant de la fabrication du vélo. Travail assuré et bien payé. Manufacture des Cycles « DEM », BRUAY (Nord). 2618.

On demande **BONNE**, 40 ans, forte, sachant travailler, bien payée. S'adresser LEGRAND, 10, rue Ch. Seydoux, LE CATEAU. 2619.

On demande **BONS MANŒUVRES** de couvreurs. S'adresser chez M. C. GUELTON, boulevard Montebello, 55, LILLE. 11.540.

EN 6 LEÇONS, personnes diplômées, longue expérience de l'enseignement, enseignent Sténographie, Dactylographie, Français ou Comptabilité. En 12 leçons : Anglais ou Allemand (assez pour se débrouiller). Méthode très rapide, hautes références. Situations procurées aux élèves. Ecrire P. Q., 13, Journal.

AVIS DIVERS

Ecole BROYANT
Rue du Palais-Rihour, 5 bis, LILLE
(face au Théâtre « Lilliana »)
DIRECTEUR :
M. Auguste BROYANT, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, Lauréat de la Société des Sciences.
Sténographie (tous systèmes) — Dactylographie
Comptabilité — Anglais, etc...
COURS SPECIAUX POUR JEUNES FILLES.
Enseignement donné par des praticiens. — Diplômes. — Placement rapide et certain des élèves. — Facilités de paiement.
M. Broyant se tient à la disposition de MM. les Commerçants et Industriels pour leur procurer le personnel technique dont ils ont besoin. 11530.

VIN TONIQUE RECONSTITUANT
« Le Poilu »
Seul Concessionnaire
Maurice CHRETIEN
BORDEAUX
Agents sérieux munis de bonnes références demandés

606 VOIES URINAIRES
SYPHILIS traitée et guérie par 606 et 914
ANALYSE DU SANG
Guérison assurée et rapide de la Blennorragie par ELECTROLYSE et procédés scientifiques nouveaux
50, r. de Béthune, tous les jours de 10 h. à 6 h
Institut Electro-Sérotherapique.
LILLE

A VENDRE, région de l'Est, **TISSAGE MECANIQUE MODERNE**, construit en 1903. 50 métiers et toutes machines préparatoires, machines à vap. et chaudière. Salle pouvant contenir 100 métiers, conviendrait à toute autre industr. S'ad. au Journal.

BROUETTES
GRAND ARRIVAGE
BROUETTES TERRASSIER
DISPONIBLE LILLE
S'adresser : AGENCE INDUSTRIELLE, 4, rue Chambre-des-Comptes, LILLE

A Vendre
CINQ BARAQUEMENTS EN BOIS
PITCHPIN ET SAPIN
Entièrement Démontables
A USAGE DE CULTIVATEURS, ENTREPRENEURS OU INDUSTRIELS. — S'adresser PINCHART, 21, rue Edison, **CALAIS.** 11514.

BIJOUX
OR - ARGENT - DIAMANTS
Dents et Dentiers
Achat au Maximum
Comptoir d'Echanges LILLE, 129, rue de Paris

MALADIES SECRÈTES-SYPHILIS
VOIES URINAIRES
Docteur **CAVRO**, Boul. de la Liberté, 116bis, LILLE
8 de h. du matin à 6 h du soir.

ACHAT Tous genres mobiliers, toutes N'IMPORTE QUOI Marchandises et Cuisinières n'importe quel état. Etablissements E. SIX, 52, RUE DE LA MONNAIE, LILLE.

500 VÉLOS Toutes Marques Neuves et d'occasion
10.000 Enveloppes — Chambres — Accessoires
MACHINES A COUDRE
Prix avantageux — Gros, Détail
Camille Coppenolle, 39, rue Neuve, Lille
Près de la Grande-Place.

CONSULTATIONS
sur toutes questions de droits, litiges, loyers etc. S'adresser à M. PAMART, 51, rue du Maire-André, de 2 à 5 heures.

** 100 Francs **
L'Auto-Ecole
196, rue PIERRE LEGRAND, garantit le permis de conduire. — Cours de mécanique complet. — Assurance contre les accidents. — Demandez la notice. 2606.

Guérisons inespérées d'Etats graves de l'Estomac
par les **EUPEPTASES DUPEYROUX** en poudre.

M. THOMAS MARCELOT, retraité des Postes, âgé de 70 ans, propriétaire, Avenue Gambetta, à Bassens (Gironde), était arrivé au dernier degré de l'épuisement par suite d'une dyspepsie chronique. Alors qu'aucun médecin n'avait pu le guérir, les *Eupeptases Dupeyroux* le soulagèrent dès les premières cuillerées et trois boîtes, en trois mois, le rétablirent complètement, dans une lettre du 22 avril 1919, il écrit au Dr Dupeyroux : « *Je puis dire, aujourd'hui, que je suis resté très surpris de votre traitement avec la poudre d'***Eupeptases**, *car je suis guéri d'une dyspepsie contre laquelle tous les remèdes, même les plus forts, conseillés par les docteurs, avaient été nuls. Je vous autorise et vous prie de publier ma lettre, afin de soulager ceux qui souffrent* ». Puis le 12 mai 1919 : « *Vos* **Eupeptases** *m'ont sauvé la vie. J'avais une dyspepsie depuis 1901 : ma digestion était pénible, douloureuse, avec émission de gaz, ballonnements gastriques m'obligeant à desserrer mes vêtements, borborygmes bruyants, vomissements glaireux et muqueux. En décembre 1918, j'attendais la mort et ne pouvais plus rien prendre. Un ami me conseilla vos* **Eupeptases**. *Aussi, après en avoir pris, le soulagement se fit sentir. Je peux dire bien haut qu'aujourd'hui, malgré mes 70 ans, je ne souffre plus de rien et mange de tout...* »

Mlle LUCIE PETITIN, 19 ans, à **Saint-André**, par Neuville-s.-Ain (Ain), souffrait de crises stomacales de plus en plus graves et dépérissait malgré tous les traitements essayés. Enfin, ayant eu recours aux *Eupeptases Dupeyroux*, elle obtint un mieux immédiat et, en 4 mois avec 4 boîtes, elle avait entièrement refait sa santé; voici ce qu'elle écrit le 4 mars 1919 : « *Je crois que c'est un devoir pour moi de vous dire que je dois la vie à vos merveilleuses* **Eupeptases**, *car c'est le seul remède qui ait pu guérir ma grande dilatation d'estomac. Depuis avril, je souffrais de douleurs atroces qui s'aggravaient de jour en jour et je dépérissais malgré tous les traitements. Je dus cesser tout travail. Je manquais d'appétit, souffrais énormément de l'estomac, tous les jours, un quart d'heure environ après la fin des repas. Mes crises, pendant lesquelles il m'était impossible de toucher le creux de l'estomac, duraient de 3 à 4 heures. J'entendais des clapotements et, parfois, ressentais des brûlures, des crampes, des maux de tête, des palpitations du cœur, des vertiges, des troubles de la vue et j'étais prise souvent d'envie de dormir.*

» *Quand je vous ai écrit en août 1918, j'avais déjà perdu 4 kilos sur mon poids habituel de 65 kilos et quand votre traitement, très retardé par la crise des transports, m'est parvenu le 9 septembre, j'étais tombée à 55 kilos. Je suis restée un mois et demi sans pouvoir goûter au pain. Quel était mon désespoir de me voir tombée dans un état si alarmant à l'âge de 19 ans, moi qui mêlais parfaitement portée jusque là! Dès la première boîte d'*__Eupeptases__*, j'ai senti un grand mieux et ai pu absorber beaucoup plus de nourriture sans souffrir autant. C'était en septembre; en janvier, après trois autres boîtes, mon estomac était revenu à l'état normal et j'avais regagné mon poids de 65 kilos. Tout le monde était étonné de me voir aussi rapidement revenir à la santé, ou l'état où j'étais auparavant. Maintenant je ne souffre plus aucunement de l'estomac* ».

M. FORTUNÉ VOGLIAZZO, 19, rue du Petit-Chantier, à **Marseille**, fait en ces termes, le 4 mars 1919, le récit de ses souffrances et de sa guérison : « *J'étais malade depuis 7 ans et, depuis environ 4 ans, je ne pouvais plus rien supporter. Je vomissais les aliments tels que je les avais pris; cela me donnait des aigreurs, des rongements dans l'estomac. J'avais consulté deux médecins de notre ville; ils m'avaient ordonné du lait, mais je le rendais tout caillé. N'en pouvant plus, j'allai à la campagne me reposer pendant deux ans : rien n'y fit. J'étais tellement découragé que je refusais à ma femme de voir un autre médecin. Ayant lu sur un journal une annonce sur les* **Eupeptases**, *j'en fis venir. A la fin du deuxième jour de traitement, je me trouvai déjà mieux; au sixième jour, plus de crampes ni d'aigreurs, je commençais à bien manger, puis tous les jours de mieux en mieux. Maintenant, je mange plus que tous; depuis le 7 janvier, je suis tout à fait bien et cela grâce aux* **Eupeptases**. *Je vous remercie de tout cœur, vous pouvez l'annoncer; car je dis toute la vérité et rien de plus* ».

Tous les Troubles fonctionnels du Tube digestif, tous les Vices Sécrétoires de l'Estomac et de l'Intestin sont immédiatement soulagés, puis entièrement guéris par les *Eupeptases* en poudre du *Docteur Dupeyroux*, lequel envoie gratis et franco, sur demande, son Etude sur les Maladies Castro-Intestinales, ainsi que son Questionnaire pour Consultation gratuite par Correspondance. Il expédie, franco à domicile, une boîte d'*Eupeptases* contre 11 francs en mandat-carte. Consultation à Paris, 5, Square de Messine, tous les jours non fériés de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.

DETTES

M. Augustin HALLANT, à Orchies, informe le public qu'à dater de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Lydie LESPAGNOL, de Bouvignies, qui a quitté le domicile conjugal. 2617.

Imprimerie du Réveil du Nord

Le gérant : Emile GEST

MINISTERE des REGIONS LIBEREES

DÉPARTEMENT DU NORD

Service d'exécution des travaux pris en charge par l'Etat

TRAVAUX DE DEBLAIEMENT DE VILLES

dans le Secteur de LILLE

Avis aux Entrepreneurs

Le Préfet du Nord informe Messieurs les entrepreneurs que des soumissions seront reçues pour l'exécution des travaux de déblaiement dans l'arrondissement de LILLE, savoir :

Numéros d'ordre des lots	Désignation des travaux faisant l'objet de chaque lot	Montant du marché	Montant du cautionnement provisoire
1	Déblaiement d'une partie de la Ville de LILLE, Lot n° 3. — Evaluation provisoire des travaux.	983.000 fr.	16.500 fr.
2	Déblaiement d'une partie de la Ville de COMINES, Lot n° 1. — Evaluation provisoire des travaux	760 000 —	12.600 —
3	Déblaiement d'une partie de la Ville de COMINES, Lot n° 2. — Evaluation provisoire des travaux	793.000 —	13.200 —
4	Déblaiement d'une partie de la Ville de COMINES, Lot n° 3. — Evaluation provisoire des travaux	783.000 —	13.000 —
5	Déblaiement de la commune de QUESNOY-SUR-DEULE. — Evaluation provisoire des travaux	632.000 —	10.000 —
6	Déblaiement de la commune de FRELINGHIEN. — Evaluation provisoire des travaux	580.000 —	10.000 —
7	Déblaiement de la commune de SANTES. Evaluation provisoire des travaux	145.000 —	2.500 —
8	Déblaiement de la commune de BAUVIN. — Evaluation provisoire des travaux	134.000 —	2.200 —
9	Déblaiement de la commune de PHALEMPIN. — Evaluation provisoire des travaux	63.000 —	1.000 —
10	Déblaiement de la commune d'HOUPLIN. — Evaluation provisoire des travaux	13.000 —	200 —

Les entrepreneurs et les Sociétés d'ouvriers français qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du projet de marché dans les bureaux du Secteur de LILLE (2, rue Saint-Bernard, à LILLE), ou au Service Central, 23 bis, rue de l'Université, à PARIS, ainsi que des conditions particulières à leur admission au concours.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé aux chiffres ci-dessus.

Les entrepreneurs seront obligatoirement tenus de présenter :

1° Une déclaration indiquant leur intention de soumissionner et une pièce constatant leur qualité de Français. Les Sociétés d'entreprise (anonyme, en commandite, en nom collectif, etc.) devront produire en outre une expédition de l'acte de Société et des statuts.

2° Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux qu'ils ont exécutés ou à l'exécution desquels ils ont concouru, l'emploi qu'ils occupaient dans chacune des entreprises auxquelles ils ont collaboré, ainsi que les noms, qualités et domiciles des hommes de l'art sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés; copie des certificats délivrés par ces hommes de l'art seront joints à la note.

Les Sociétés d'ouvriers français devront produire :

1° La liste nominative de leurs membres ;

2° Leur acte de Société ;

3° L'engagement d'employer aux travaux un nombre minimum de sociétaires qu'elles fixeront ;

4° Un acte désignant le délégué chargé de les représenter et définissant ses pouvoirs ;

5° Une déclaration de ce délégué indiquant son intention de soumission ;

6° Une note de ce délégué sur la nature et l'importance des travaux exécutés par la Société.

Les pièces ci-dessus indiquées devront à peine de forclusion être déposées dix jours au moins avant celui de l'adjudication entre les mains de M. BONNET, Ingénieur en Chef du S. T. E., 2, rue Saint-Bernard, à LILLE, qui les visera pour constater la date de la présentation et les conservera jusqu'à l'ouverture des soumissions.

Les concurrents adresseront ensuite par lettre recommandée à l'adresse de M. BONNET, Ingénieur en Chef du S. T. E., 2, rue Saint-Bernard, à LILLE, leur soumission sur papier timbré avec, pour les entrepreneurs, le certificat du Directeur de la Caisse des dépôts et consignations ou de ses préposés constatant le versement du cautionnement provisoire.

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera la veille du jour fixé pour l'ouverture des soumissions.

Aucune soumission ne sera reçue en séance publique et ne pourra être déposée avant l'ouverture de la séance.

L'ouverture des soumissions aura lieu dans une salle des services de la Reconstitution, 2 rue Saint-Bernard, à LILLE, le MERCREDI 4 FÉVRIER 1920, à 15 heures.

Lille, le 9 Janvier 1920.

Le Préfet du Nord :
Signé : NAUDIN.

350 MACHINES A COUDRE — NEUVES — ET OCCASION
Grosses Tête, Atelier, Tailleur, Ménage. Livrable de suite
S'adresser : LILLE, 39, rue Neuve, 39, LILLE

CUIRS à SEMELLES
GROS & DÉTAIL
Tannerie de la Deûle
22-24, QUAI DE LA BASSE-DEULE LILLE
CROUPONS de pays, 1er choix 22 fr. le k., - 2e choix 21 fr., - 3e choix 18 fr. 50
CROUPONS extra, 1er » 23 fr. » - 2e » 22 fr., - 3e » 18 fr.
BANDES découpées de 18c/m X 40c/m pour ressemelages à 16, 14 et 12 fr. le k.
COLLETS, FLANCS, VACHETTES ENTIÈRES, CULÉES, DÉBRIS, etc.
SEMENCES blanchies, 4 fr. le kilo. -- CHEVILLES carrées pour talons hommes et femmes, 3 fr. 50 le k. -- CHEVILLES à river, 3 fr. 50 le k.
BOMBÉS français 20/4, 4 fr. le k. -- BOMBÉS américains, 1 fr. 75 le k.

UN MOIS SUFFIT POUR GUÉRIR AVEC UN TRAITEMENT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
Toutes les maladies de Peau et vices du sang
ECZÉMA - ULCÈRES VARIQUEUX
Graves et Anciens réputés incurables
SOULAGEMENT IMMÉDIAT
dès la première application dans tous les cas suivants :
Lupus, Croûtes de lait, Psoriasis, Dartres, Sycosis, Urticaire, Zona, Hâles, Erosions, Acné, Prurigo, Plaies purulentes, Brûlures, Herpès, Clous, Furoncles, Anthrax, Abcès, Engelures, Maladies du cuir chevelu, Pelade et toutes affections de Peau dues à l'Acreté du Sang.
Envoi franco de l'Onguent et de la Méthode contre mandat de 4 fr. 80 ou contre remboursement de 5 fr.
Laboratoire Botanique de l'Abbé PANET, 28, Rue Nationale (près de la Poste), BLENDECQUES (Pas-de-Calais).

VOIES URINAIRES Blennorrhagies Rétrécissements Prostatite, Phimosis
MALADIES DE LA PEAU : Dartres, Eczémas, Démangeaisons, Psoriasis, Gale
ULCÈRES - Varices - Phlébites - Hémorroïdes
MALADIES DES FEMMES Pertes, Ovarites, Tumeurs, Fibrome
SYPHILIS Cure spéciale et rapide 914 Vaccins nouveaux 102 Musculaires Intraveineux 606
A la CLINIQUE FAID, 37, rue Faidherbe, LILLE Docteur spécialiste de Paris
Installation électrique & thermique unique -- Prix modérés
CONSULTATIONS : Le Mercredi de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h. — Le Samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. — Le Dimanche de 9 h. à 16 h.

LE LIT D'OR DE PARIS
OFFRE AUX HABITANTS DES RÉGIONS LIBÉRÉES un
Choix énorme de Mobiliers complets depuis ..... 769 fr.
LITS Fer courbé, 2 PLACES, avec literie ..... 395 fr.
EXPÉDITIONS PARTOUT EN PROVINCE
60, rue Rambuteau, PARIS CATALOGUE GRATUIT
en envoyant cette annonce

BESSONNEAU-ANGERS
Société Anonyme des FILATURES, CORDERIES et TISSAGES d'ANGERS
Capital : 20.000.000 de francs
FILS, FICELLES, CORDAGES FILETS et TOILES
CABLES DE TRANSMISSION en fibre de manille de QUALITÉ EXTRA
Société Anonyme CABLERIES et TÉLÉFÉRAGES D'ALGÉRIE Capital : 2.000.000 francs
CABLES FER et ACIER pour TOUS USAGES
MAXIMUM DE DURÉE grâce à la qualité extra du textile.
NOUS LIVRONS VITE NOUS LIVRONS BIEN
Etudes par nos Techniciens. Montage par nos Spécialistes.
FONCTIONNEMENT PARFAIT Grâce à notre longue expérience.
Maison à PARIS, 29, Rue du Louvre. Agent Régional : M. MOREAU, 91, rue de la Gare, à ROUBAIX